

Demande de document cadastral

Arrêté n° 919	CM du 3 juillet	2020 modifié	, fixant les	tarifs de	cession	des d	locuments	cadastraux	et fichiers	numériques	et le
tarif de l'accè	s à la consultatio	on des informa	tions cada	strales de	la direc	ction (des affaire	s foncières			

Nom, Prénom:

Adresse postale:

Téléphone :							
Fait à			ı demandeui	• <u>-</u>			
☐ à récupérer sur place							
☐ à expédier à l'adresse inc	diquée ci-dessu	S					
	(Cocher la ou le	es cases correspondantes)					
Ancien cadastre		Nouveau cada	stre				
☐ Procès verbal de bornage ou PVB (20	00 F format A4)	☐ Plan de situation (500 F format A4)					
☐ Plan parcellaire (500 F jusqu'au form	nat A3)	☐ Extrait de plan cadastral ou EPC (500 F format A4)*					
☐ Plan parcellaire (1000 F supérieur au	ı format A3)	☐ Procès verbal de délimitation (200 F format A4)					
Île - Commune - Nom de Terre	Numéro PVB	Île - Commune - Nom de Terre	Section cadastrale	Numéro parcelle			
* limitá à 6 narcelles							

Tarifs selon le format pour plan d'assemblage et feuille d'assemblage : A3 à A0 de 500 F à 2 000 F

<u>Cadre réservé à la DAF</u>					
	Nombre de copie(s)	Coût			
Plan parcellaire, EPC, plan de situation					
PVB, PV de délimitation					

INFORMATIONS UTILES

Seules, les demandes entièrement complétées, datées et signées sont à déposer ou envoyer, selon le cas à :

DAF PAPEETE (Tahiti) Immeuble TE FENUA MĀ'OHI B.P.: 114-98713 Papeete

Tél: (689) 40 47 18 18 Fax: 40 47 19 17

CELLULE DE TARAVAO (Tahiti) Immeuble Super U B.P.: 7024 – 98719 Taravao Tél: (689) 40 57 22 16 Fax: 40 57 55 62

SUBDIVISION DES ÎLES SOUS-LE-VENT (Raiatea) Cité administrative de Uturoa B.P.: 44 – 98735 Uturoa Tél: (689) 40 60 05 25

Fax: 40 60 05 27

SUBDIVISION DES ÎLES AUSTRALES (Tubuai) Cité administrative de Mataura B.P.: 92 – 98754

Mataura Tél: (689) 40 95 03 01 Fax: 40 95 02 66

SUBDIVISION DES ÎLES MARQUISES (Nuku Hiva) Cité administrative de Taiohae B.P.: 48 - 98742Taiohae

Tél: (689) 40 92 03 26

Ouvert au public : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30 Ouverture dès 6 h 30 des guichets à DAF PAPEETE exclusivement

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : rgpd@foncier.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus. Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes: DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete – dpo@informatique.gov.pf ou consulter notre politique de protection des données www.daf.pf.

Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :

Régie de recettes du guichet unique n° FR76 1007 1984 0100 0010 0030 081

Pour les commandes effectuées dans les îles, veuillez effectuer votre virement sur un des comptes cidessous, selon le cas:

Titulaire du compte **IBAN** Régie Recettes DAF – Antenne UTUROA **DAF-ISLV** FR76 1007 1984 0100 0010 0042 206 Direction affaires foncières TUBUAI FR76 1416 8000 0115 0165 8760 195 **DAF- Australes** FR76 1416 8000 0115 0169 1700 134 **DAF- Marquises Subdivision Marquises DAF**



COM-MAJ LE 9/10/2024 2/2